



La santadrionne

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT ANDRÉ DE BOÈGE
MAI-JUIN 2019 - N° 15

Edito

On ne peut les éviter à Curseilles, ils sautent aux yeux lorsqu'on passe devant la ZAE et ils sont mêmes visibles lorsqu'on se rend à la Mairie pour les élections européennes : les travaux sont partout ! Il est donc temps de distribuer une nouvelle Santadrionne pour informer tous les habitants des transformations en cours dans leur commune. Si toutefois vous avez encore des questions, n'hésitez pas à venir nous trouver en mairie, toute l'équipe sera ravie de vous recevoir. En attendant nous vous souhaitons à tous un magnifique printemps !

La transformation de Curseilles

Comme annoncée dans la précédente Santadrionne, la démolition de la maison Bosio s'est concrétisée au mois de mars. Il a tout d'abord fallu procéder au désamiantage des locaux, puis l'entreprise Groppi a réalisé le gros oeuvre de démolition. Pour rappel, le département co-finance cette acquisition et tous les frais engendrés à hauteur de 50%.



Sas de décontamination pour les ouvriers



Habillage des pièces pour la filtration de l'air chargé de particules



Une page d'histoire est tournée...

Arrivés d'Arbusigny en mars 1953, Joseph et Louisa Vachoux et leurs trois jeunes garçons (Marcel, Lucien et Raymond) prennent possession de cette ferme à Curseilles. Gilbert et Gérard agrandiront la famille quelques années plus tard. C'est Marcel et son épouse Chantal qui perpétueront l'exploitation. Suite au décès de son mari, Chantal a continué jusqu'à sa retraite.

Par ailleurs, depuis le 4 mars 2019, les travaux d'amélioration de la traversée de Curseilles ont débuté et la mise en souterrain des réseaux secs est en cours (électricité, télécom et haut débit). Les emplacements de l'éclairage public (lanterne

OXANE Led 45W avec un abaissement à 60% de 22h à 5h) ont été déterminés. Des radars pédagogiques sont prévus. L'entreprise Dégénève réalise les travaux qui devraient être terminés pour le début du mois d'août. Pour le très haut débit (fibre), l'entreprise n'assure que le déploiement pour chaque maison et l'ossature principale sera posée par une autre société dans les canalisations existantes, seules quelques chambres de répartition ont été posées dernièrement. La date de basculement sur les réseaux neufs par Orange et Enedis n'est pas encore arrêtée actuellement.

Autre chantier important, le pont de Curseilles sera secondé d'une passerelle pour les piétons et les vélos qui pourra peut-être faire partie de la future voie cyclable qui descendra la vallée, même si ce projet n'est pas encore confirmé car il reste à trouver le financement... Les réseaux d'eau et d'assainissement du SRB pourront passer sous l'armature métallique de la passerelle.

La réalisation des trottoirs, terre-pleins centraux et arrêts de bus aura lieu après l'achèvement des travaux sur les réseaux (la colonne d'eau doit être renouvelée) à l'horizon 2020...

Du côté de l'APE

L'APE de St André de Boège a organisé le samedi 16 mars, à la salle des fêtes, un loto au profit des enfants de l'école. Celui-ci avait pour but de financer en partie la sortie de fin d'année des 33 élèves du CP au CM2. Ils vont participer à une classe découverte aux Houches. Ce loto a rapporté un bénéfice de 3000€ qui permettra également de financer d'autres sorties et activités.



À noter dans les agendas !

Les élèves de l'école primaire de Saint André partent en **classe découverte** aux Houches **du 04 au 07 juin**

La fête de l'école primaire aura lieu le **vendredi 14 juin dès 18h**

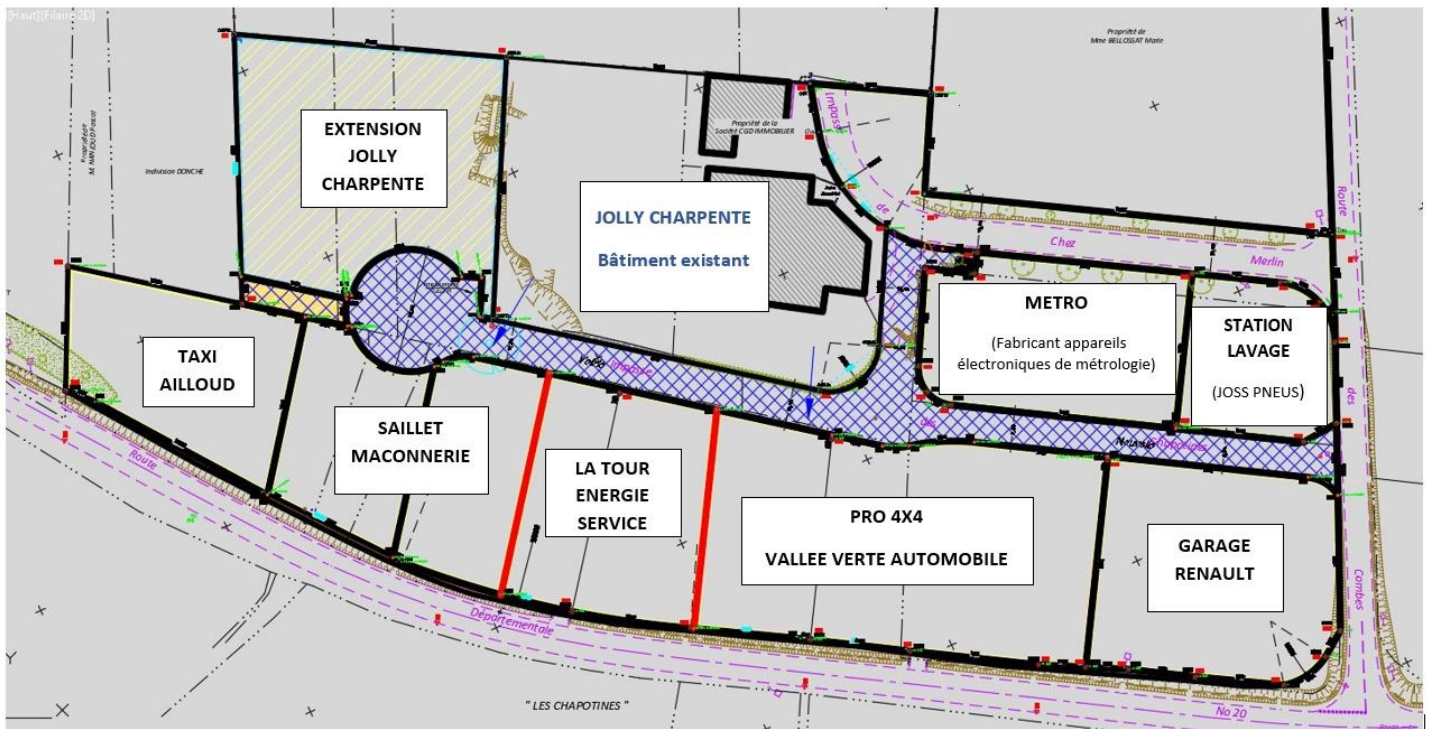
La promenade du club **Lé Snyule** se fera le **dimanche 16 juin**

Le **Vide grenier** de St André aura lieu le **dimanche 23 juin**

La **course de caisses à savon** se déroulera **dimanche 1^{er} septembre**.

La ZAE « Chez Merlin »

Les constructions avancent le long de la D20 et sur les terrains à l'arrière. Voici un plan qui permet d'identifier les futurs occupants des bâtiments.



Brèves

- À la mairie, les travaux d'aménagement de la salle du conseil municipal (ou salle des mariages) se terminent : isolation phonique, remplacement des portes et fenêtres, peinture, carrelage, éclairage.
- Dès le 4 juin, pizzas à l'emporter ! Le camion de Francesco Pizza, sera sur la place de l'Église, tous les mardis de 17h30 à 21h30.
- Communication de la Poste : Propriétaires de chiens, veillez à la sécurité de votre facteur ! L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale. Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :
 - Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou grillage)
 - Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété
- Vous devez réaliser ou faire réaliser des travaux de réseaux (eau, assainissement, voirie, téléphone...) sur votre propriété ? pour cela une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) doit obligatoirement être déposée à l'exploitant des réseaux. Ceci en vue de connaître précisément la localisation des réseaux et obtenir des recommandations particulières de sécurité à la présence de certains ouvrages. Ce qui évite d'endommager, couper ou sectionner une colonne d'eau, un câble électrique, un câble de téléphone...).